

Lucier, Pierre

L'Université du Québec : une mission compromise

Propos d'introduction tenus par M. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, lors de l'audition des dirigeants de l'Université du Québec par la Commission permanente de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, le 9 septembre 1998.

Madame la Présidente,

Je vous remercie, vous-même et les membres de cette Commission, de nous accueillir de nouveau pour cette rencontre annuelle de reddition de comptes, que nous souhaitons comme vous être aussi une occasion d'échanges ouverts sur les questions qui nous intéressent de part et d'autre et, de toute façon, sur la situation et l'avenir de nos établissements.

Je compte regrouper sous trois têtes de chapitre les propos d'introduction que vous m'avez invité à présenter. Je commenterai d'abord brièvement le contenu du rapport remis en septembre 1997 sur les indicateurs prescrits par la loi 95 et qui constitue formellement le premier objet de cette rencontre. Dans un deuxième temps, je partagerai avec vous quelques réflexions sur la mission de l'Université du Québec et sur certaines caractéristiques de sa mise en oeuvre. Enfin, en troisième et dernier lieu, je vous parlerai de la situation financière de l'Université du Québec.

1. Les indicateurs de la loi 95

Notre rapport 1996-1997 comprend d'abord l'état des traitements préparé selon les règles convenues. Les chiffres sont là et je ne les commenterai pas, sinon pour souligner que l'Université du Québec est contrainte de pratiquer des échelles salariales qui, en particulier pour le personnel de direction, la situent sous les moyennes québécoises, a fortiori sous les moyennes nord-américaines. Je ne le mentionnerais pas si cela n'avait aucun effet sur notre capacité de recrutement et de rétention et si, à cet égard, nous n'étions pas directement dépendants des décisions gouvernementales.

Deuxième indicateur examiné : la durée des études et l'accès au diplôme. Notre rapport fait état des données de la cohorte de 1991 pour le baccalauréat et de celle de 1990 pour la maîtrise et le doctorat dans nos établissements à vocation générale. Du point de vue stratégique, c'est sûrement le tableau comparatif de la page 7 qui est le plus significatif. Il indique que, dans toutes les constituantes, les taux d'accès au diplôme se sont sensiblement améliorés au cours de la période considérée. Quant à la durée des études, les chiffres fournis incluent les étudiants à temps partiel, dont le cheminement est nécessairement plus lent et dont nous comptons une proportion plus élevée que tout autre établissement universitaire du Québec.

L'utilisation de ce double indicateur appelle certains commentaires, particulièrement dans la perspective, évoquée ici et là, où on voudrait éventuellement en faire un paramètre de financement. D'abord, il faut bien voir qu'une approche sélective du recrutement améliore automatiquement les taux de diplomation. C'est bien connu, des étudiants forts réussissent même avec des maîtres "ordinaires" et il n'y a pas grand mérite pour un établissement à se vanter de leurs succès. Même type de remarque concernant la durée des études : les étudiants qui veulent ou peuvent étudier à temps complet et s'adonner à leurs études réussissent mieux

et plus vite que ceux qui étirent leur cheminement. Yvon Deschamps ne dirait pas mieux ! La question est plutôt de savoir si nous voulons restreindre l'accès à l'université à certains profils de cheminement, qui suivent d'ailleurs d'assez près certains profils socioéconomiques. Voulons-nous, notamment en régions, inviter les candidats dûment diplômés du DEC à aller ailleurs parce qu'ils n'auraient pas la note jugée préférable? Ce n'est pas pour rien que plusieurs projets américains d'évaluation institutionnelle s'intéressent de plus en plus à la "plus-value" institutionnelle et donc à ce qu'un établissement réussit avec les étudiants qu'il reçoit. À cet égard, je veux souligner la dernière enquête de Maclean's, dont on connaît par ailleurs la préférence presque indécente pour un certain type de campus et de clientèle socioéconomique, a tout de même dû classer nos constituantes en tête de liste quant au rapport établi entre la "force à l'entrée" et l'accès au diplôme.

Troisième indicateur : les mesures favorisant l'encadrement des étudiants. Il s'agit là d'un champ de pratique institutionnelle que chaque établissement sera plus en mesure de traiter avec vous. Notre rapport général, lui, mentionne les encadrements réseau de ces pratiques, qui ont consisté notamment en modifications récentes de nos règlements académiques généraux précisant les devoirs et responsabilités des uns et des autres en cette matière. Nous pourrions y revenir, si vous le souhaitez.

J'insisterai davantage sur la quatrième des rubriques prescrites par la loi 95 : les perspectives de développement, dont il y aurait beaucoup à dire et dont je ne retiendrai que quelques paramètres de base qui concernent l'ensemble du réseau de l'Université du Québec.

Les développements maintenant envisageables, vous vous en doutez bien, ne sont plus du type linéaire de ceux des années 60 et 70. Les développements actuels et prévisibles seront forcément plus sélectifs et davantage sous le signe de la synergie des ressources, du renforcement des masses critiques, du regroupement et du positionnement stratégiques, de l'allègement structurel, de l'accès à des revenus nouveaux. Les établissements vous parleront de leurs perspectives spécifiques. L'Université du Québec à Hull, par exemple, est dans une dynamique de croissance démographique et de "québéçisation" de l'offre de services qui nécessite des réaménagements de sa capacité institutionnelle et de son patrimoine académique de base. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue doit aussi compléter et redessiner son patrimoine académique pour répondre plus adéquatement aux besoins. D'autres établissements ont des projets spécifiques ciblés pour répondre à des besoins en émergence : le génie microélectronique à l'Université du Québec à Montréal, la pratique sage-femme à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le génie des bioprocédés à l'École de technologie supérieure, la culture et les modes de vie à l'INRS-Culture et Société de concert avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Je veux surtout, conformément à nos responsabilités d'ensemble et dans le prolongement d'une question que vous avez soulevée l'année dernière, vous dire quelques mots d'un certain nombre d'opérations réseau qui appartiennent, me semble-t-il, à ce nouveau type de développement. Je mentionnerai essentiellement : l'intégration de l'Institut Armand-Frappier à l'Institut national de la recherche scientifique, incluant elle-même l'intégration de l'INRS-Santé aux opérations réalisées à Laval, qui devrait très prochainement être juridiquement complétée par le transfert des actifs et l'émission des nouvelles lettres patentes de l'INRS ; la création de l'Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec à Rimouski, qui est issu de l'intégration de l'INRS-Océanologie et du département d'Océanographie de l'UQAR, et qui donnera lieu sous peu à un transfert d'actifs McGill et Laval se joindront à l'Université du Québec à Rimouski pour offrir conjointement le programme de doctorat en océanographie ; la

mise en route de l'École des technologies de l'information, qui relie l'ETS, l'INRS, la TELUQ et l'UQAM, et qui travaille à ses premières actions marquantes ; la consolidation du Centre multirégional de recherche en foresterie, qui a été relancé sous le leadership de l'Université du Québec à Chicoutimi et qui positionne plus stratégiquement l'Université du Québec dans ce secteur majeur ; le repositionnement du Groupe de recherche sur l'enseignement supérieur (GRES), qui est passé à l'Université du Québec à Montréal et qui a été intégré au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), lequel est de plus en plus reconnu comme une équipe de première force en matière d'enseignement supérieur et de politique scientifique. Des rapprochements stratégiques se préparent aussi dans d'autres secteurs, notamment en sciences de la terre.

Notre volonté partagée de réseautage académique inspire plusieurs autres opérations en cours. Elle a donné lieu, notamment dans le vaste secteur de la formation des maîtres, à des rapprochements de programmes comprenant un nombre élevé de cours communs. Même type de rapprochement aux cycles supérieurs en développement régional, en environnement et en développement durable et, dans les suites des travaux de la Commission des universités sur les programmes, en physique et en sciences religieuses et théologie. Des extensions et des collaborations nouvelles ont aussi été réalisées en psychologie, en communication, en génie informatique, en administration des affaires.

Six de nos établissements, sous le leadership de l'École nationale d'administration publique et de l'Université du Québec à Chicoutimi, ont réussi ensemble une percée significative en formation continue des personnels de direction des écoles. Et c'est d'un commun accord que tous les établissements ont mandaté un démarcheur réseau en formation continue pour prospecter les besoins nécessitant des opérations pluri-institutionnelles et des activités sur l'ensemble du territoire. Notre Centre de services communs a pris sa vitesse de croisière ; son action s'est particulièrement fait sentir dans notre grand projet stratégique de réseau de télécommunications en ATM. Plusieurs constituantes ont opéré avec les collèges des rapprochements positifs qui vont du partage de services techniques (UQAT, UQAC) et du réseautage de salles vidéo interactives (UQAR) à des jonctions de programmes en continuité (UQAM, UQTR, UQAR, UQAC, UQAT) et à des ententes portant sur la formation des personnels (UQAC).

Autre secteur majeur de développement stratégique : le télé-enseignement et la multimédiatisation. À la lumière du rapport récent d'un groupe de travail et des propositions de la Télé-université elle-même, l'Assemblée des gouverneurs s'apprête à arrêter ses orientations sur la façon de développer les activités de la TELUQ dans un contexte de partenariat avec nos autres établissements et d'une mise à profit optimale de cet instrument stratégique exceptionnel que constitue la Télé-université pour l'Université du Québec. La Télé-université conduit d'ailleurs actuellement avec détermination le plan de modernisation technologique pour lequel elle a reçu une aide particulière de la part du Ministère. L'Assemblée des gouverneurs doit aussi convenir de certaines actions visant à favoriser l'intégration du multimédia dans les protocoles d'enseignement et de formation ; elle a d'ailleurs approuvé l'utilisation à cette fin d'un volet important de notre Fonds de développement académique du réseau (FODAR).

À cette liste, qui n'est pas exhaustive, il faudrait ajouter des mises en commun comme : le développement et l'entretien de systèmes collectifs pour la gestion ; la mise en place et l'exploitation d'un réseau numérique de télécommunications ; la création d'un service de vérification ; une contribution déterminante au projet d'inforoute pour l'enseignement

supérieur et la recherche, sous l'égide du RISQ, regroupant les universités et les cégeps du Québec ; la réingénierie des services d'approvisionnement, des finances et de gestion des ressources humaines ; un appel de propositions en vue de doter le réseau de progiciels administratifs et financiers performants.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans les perspectives d'un développement stratégique de nouvelle génération, mieux adapté aux contraintes et aux opportunités des années que nous vivons. Vous comprendrez qu'elles occupent une bonne partie du temps et des énergies de ceux qui ont le mandat de promouvoir la réalité réseau de l'Université du Québec.

2. Notre mission et ses conditions d'exercice

Ces données et les premiers commentaires qu'elles suggèrent me conduisent maintenant à partager avec vous quelques réflexions sur les traits particuliers de la mission qui est la nôtre comme université née d'une décision unanime de l'Assemblée nationale et, par elle, d'une volonté collective de promotion et de développement.

J'ai déjà eu l'occasion de développer cela ici : notre mission est d'abord et essentiellement celle de toute université. Oeuvrer à la formation et à la qualification supérieure des personnes, par la transmission, la création et la diffusion des connaissances et, par cette action même, servir la collectivité et contribuer au développement de notre société : nous trouvons là ce qui inspire et justifie nos entreprises. Et c'est fondamental. Mais cette mission que nous partageons avec tous les autres établissements, l'État et la collectivité nous ont demandé de la placer très explicitement à l'enseigne de la démocratisation et de l'accessibilité, de l'occupation du territoire, du développement des communautés et des régions, de la réponse aux besoins socioéconomiques du Québec, de l'exploration de ses nouvelles frontières culturelles et scientifiques. L'Université du Québec fait partie des grands instruments que s'est donnés le Québec pour assurer son développement, son accès et son maintien dans la modernité. C'est ce que nous rappellent constamment les populations de partout au Québec.

La mise en oeuvre de notre mission dans un tel ensemble de "figures imposées" entraîne des conséquences bien concrètes qui ne sont pas toujours spontanément présentes à l'esprit de tous les observateurs. Se rend-on bien compte, par exemple, des effets qui en découlent sur le profil socioéconomique de larges couches de nos clientèles ? Oui, la création de l'Université du Québec a permis de faire accéder aux études universitaires des populations qui en étaient jusque-là pratiquement exclues, faute de moyens ou d'accès aux services. Mais oui aussi, elle a fait qu'une proportion importante de notre effectif étudiant provient de milieux économiques modestes, est plus dépendante que d'autres du régime des Prêts et Bourses et est dès lors plus sensible que d'autres aux coûts liés aux études. Le profil socioéconomique allant généralement de pair avec le caractère plus ou moins ancré des traditions familiales et sociales de fréquentation universitaire et de participation culturelle, cette fragilité économique se double souvent d'une fragilité culturelle que nous sommes heureux d'aider à vaincre, mais qui ne compte pas pour peu dans nos tâches quotidiennes d'accueil et d'encadrement. Ce trait de nos clientèles étudiantes est à mettre en relation avec notre responsabilité "géographique" d'accueil.

Notre implantation territoriale comporte d'autres obligations et d'autres contraintes dont on ne parle pas assez et s'accompagne, fort important, de tout un train de conséquences concrètes. Il y a d'abord cette obligation de se rapprocher des populations et de tenir compte des cultures

sous-régionales. C'est ainsi que nos constituantes en régions ont toutes créé des centres d'enseignement et des antennes pour répondre, plus près d'elles, aux besoins des populations locales et autochtones. La plus petite de nos constituantes, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, est aussi celle qui, à l'instigation des autorités politiques elles-mêmes, a à gérer un campus à Val d'Or, en plus des centres qu'elle entretient sur son territoire. Liée à une évolution démographique vacillante dans plusieurs cas, cette expansion géographique exige aussi qu'on accepte des groupes-cours de taille réduite. Ce n'est pas dans des établissements de taille petite ou modeste qu'on peut beaucoup jouer sur le nombre moyen d'étudiants dans chaque cours. Et on ne peut pas davantage ne pas y offrir ces services de base qui, dans de grands établissements, atteignent des niveaux où se font sentir les économies d'échelles. Il en résulte donc que, dans certains établissements, spécialement dans certains secteurs, les coûts unitaires ne peuvent pas ne pas être comparativement plus élevés, même si ce n'est pas le cas pour l'ensemble de notre réseau.

Madame la Présidente, je n'évoque pas ces traits concrets de notre mission pour les déplorer. Nous sommes fiers de cette mission qui a été confiée à l'Université du Québec et nous trouvons dans sa mise en oeuvre des éléments de motivation et de satisfaction qui nous donnent coeur au ventre et joie au travail. Et nous sentons quotidiennement, partout sur le territoire, l'attachement et l'appui du "Québec profond". Nous sommes là pour les gens et les gens le perçoivent bien, qui nous redisent avec insistance leurs besoins et leurs attentes. Mais la mise en oeuvre de notre mission doit se réaliser avec des héritages de politiques institutionnelles et gouvernementales que nous avons le devoir d'explicitier et de partager avec vous, car ils nous placent actuellement à une croisée des chemins qui est en même temps une heure de vérité. Je veux parler de la fragilité relative de l'Université du Québec, héritée de ses modes d'implantation et de développement.

L'Université du Québec, comme université, a été créée et développée dans une certaine hâte et pas toujours sans expédients. Sans doute aussi dans la joie et l'exaltation qui entourent l'arrivée d'enfants voulus et désirés - en tout cas, par ceux qui ont voulu sa naissance, et non, tant s'en faut, par tout le monde. On s'est donc souvent lancé avec les moyens du bord, conscients des risques qu'il y a à grandir à des rythmes aussi rapides et à vouloir construire aussi rapidement des traditions scientifiques et pédagogiques. Ainsi, c'est une université qui est née locataire et qui n'a d'ailleurs pas tout à fait fini son accès à la première propriété. C'est une université qui n'a pas davantage fini de bâtir tout son corps professoral. Les chargés de cours ont été de grands agents de notre développement et ils continuent d'assumer une part très élevée de nos activités. Mais ce serait être injuste même envers eux que de ne pas reconnaître que nous en avons vraiment beaucoup. On doit répéter que, seulement pour pratiquer les ratios québécois, il manque à l'Université du Québec, toutes catégories confondues, plusieurs centaines d'employés. Sait-on un peu ce que cela signifie, par exemple, pour notre capacité d'offrir des services comparables et pour notre aptitude à compétitionner honorablement dans les grands organismes subventionnaires de la recherche ? La fragilité institutionnelle de l'Université du Québec se situe ainsi d'abord sur le plan des ressources humaines.

Cette fragilité se traduit aussi directement dans certains traits de l'organisation pédagogique elle-même. Ainsi, par exemple, avec des nombres élevés d'étudiants à temps partiel et de chargés de cours - 50 % de nos cours sont dispensés par des chargés de cours -, pensez-vous qu'on peut raisonnablement distribuer des heures de cours tout au long de la semaine comme lorsqu'on sait qu'étudiants et professeurs sont, en principe, disponibles à tout moment de la semaine ? A-t-on pensé aussi aux difficultés concrètes d'organiser les rencontres

d'encadrement ? Nous assumons ces contraintes et, ma foi, nos résultats sont généralement au rendez-vous. Mais il est important que vous soyez pleinement conscients de cela.

Il faut que vous sachiez aussi que cette fragilité institutionnelle a des composantes financières tout à fait déterminantes. Certains établissements de l'Université du Québec sont nés avec des moyens que l'on savait insuffisants et risqués, je puis en témoigner personnellement. La plupart se sont développés rapidement, à coûts sous-estimés, et dans le cadre d'une formule de financement historique qui a traité le développement même initial à l'aune du coût marginal de clientèles dites additionnelles. L'Université du Québec a ainsi très tôt pratiqué des coûts moyens dangereusement bas, qui ont ensuite servi de barème à son financement. Et ce qui était pour elle des implantations initiales a été traité comme un développement à la marge. Elle est ainsi depuis longtemps désavantagée d'avoir "allongé la soupe" dans les années 70.

Ces faits méritent d'être bien saisis, car ils sont au coeur de la problématique actuelle de la plupart des établissements de l'Université du Québec, y compris dans la métropole. Ils expliquent que la base historique de nos établissements soit plus mince que celle des maisons établies depuis longtemps et que nous soyons dès lors en déficit structurel de ressources humaines, notamment de professeurs de carrière. Dans certains sports, on appelle cela des "handicaps au départ". Et je ne parle pas de la capacité d'avoir accès à des fonds de dotation, qui va généralement de pair avec l'âge de l'implantation. Quant à la croissance de l'effectif après la détermination des bases historiques du début des années 70, alors que l'Université du Québec était en plein développement, elle a été financée à un taux marginal qui est allé en décroissant pour atteindre environ 56 % actuellement. Pourtant, on sait bien que, même à 100 %, le financement des clientèles additionnelles ne couvre pas tous les coûts et ne convient pas à un établissement qui est à prendre sa vitesse de croisière.

Le Ministère a lui-même reconnu que, dans certains cas de développement nouveau - en chiropraxie, par exemple -, il fallait au moins financer les clientèles additionnelles à 100 %. Dans le cas de l'École de technologie supérieure aussi, parce qu'une école qui double et triple sa clientèle de base n'évolue pas à la marge. Il faudra à tout le moins faire de même en Outaouais, où la démographie et la nécessité de former les Québécois au Québec obligent l'Université du Québec à Hull à accroître rapidement sa capacité institutionnelle. De manière générale, c'est une correction des bases historiques dont ont besoin les établissements de l'Université du Québec. Je crois pouvoir dire que le Ministère est parfaitement conscient de ces réalités, même si la "rectitude politique" et le contexte budgétaire actuel ne l'incitent guère à s'engager dans ce genre d'opération. Mais, au bout du compte, Madame la Présidente, et au-delà de tous les discours, il suffit de circuler dans le système québécois pour percevoir, à l'oeil nu et presque "physiquement", les fragilités institutionnelles relatives qu'il est de mon devoir de rappeler ici.

Cette histoire institutionnelle du développement de l'Université du Québec, on en retrouve même aussi les traces dans l'éventail des programmes offerts, dans les vides qu'on y observe aussi bien que dans un déploiement aujourd'hui souvent perçu négativement. La stratégie de la complémentarité, par exemple. L'Université du Québec lui doit d'avoir occupé des secteurs disciplinaires en émergence, mais elle lui doit aussi d'avoir contribué à accroître le nombre de programmes différents et donc à accroître les difficultés de collaboration et de reconnaissance réciproque. Même au sein de l'Université du Québec où les programmes sont de juridiction réseau, on s'est ainsi senti obligé de diversifier les programmes pour ne pas faire comme le voisin. Le nombre de programmes différents à l'échelle du système n'est pas étranger non plus à cette approche. Dans le cas de l'Université du Québec, il en est résulté des limitations qui ne

s'imposaient pas toutes aussi clairement que dans le secteur de la médecine. En génie notamment, c'est fort judicieusement que le Gouvernement est passé outre aux réticences malthusiennes dominantes; et le développement normal n'y est pas encore complété. En Outaouais, cas d'espèce qui donne tout de même à réfléchir, c'est même par rapport aux établissements ontariens qu'on a longtemps pensé la complémentarité. Et je ne ferai que mentionner le fait que les universités plus anciennes ont, pour les programmes qu'elles veulent créer, un "coffre à outils" qui permet de nombreuses combinaisons et d'ingénieux bricolages, alors que nos nouveaux programmes sont passés à la loupe un à un.

Vous comprendrez dès lors la vigilance et la prudence qu'exigent de nous les travaux de la Commission des universités sur les programmes. Précisément née dans la perspective de faire ailleurs ce qui se faisait à Montréal et à Québec, et poussée par ailleurs à faire différent, plus thématique que disciplinaire par exemple, l'Université du Québec doit maintenant protéger ses acquis à la fois contre le retour en force des pouvoirs disciplinaires, toujours tentés de déclasser la nouveauté thématique, et contre les discours qui jugent pervers tous les dédoublements. La Commission des universités sur les programmes n'est pas elle-même tombée dans ces travers, mais il se pourrait que, à l'extérieur, certains nourrissent des attentes qui iraient finalement à l'encontre du projet même de l'Université du Québec. Vous aurez compris que nous veillons farouchement au grain, y compris sur certaines affirmations ambiguës du document de consultation en vue d'une politique des universités qui annoncent sans sourciller qu'aucun nouveau programme ne devra doubler les programmes existants (p. 49). Belle perspective pour ceux qui sont en dehors de la capitale et de la métropole, où l'on offre déjà pratiquement tout!

Chacune des thématiques esquissées ici nécessiterait une analyse et une discussion approfondies. Mon but n'était pas de les ouvrir toutes, mais seulement d'en évoquer suffisamment pour broser le contexte de réalisation de notre mission propre. Leur évocation campe à tout le moins le décor pour ce qui me reste à vous dire et qui concerne la situation financière de l'Université du Québec.

3. Notre situation financière

Disons-le sans "langue de bois", les ponctions budgétaires actuellement exercées sur les ressources allouées aux universités sont proprement excessives et dangereuses : des compressions de l'ordre de 30 % en 5 ans, accompagnées du gel des droits de scolarité, constituent une médecine qui parle d'elle-même. Toutes les universités québécoises sont à cet égard dans une situation de très grande difficulté. Pour sa part, et parce qu'elle a continué d'accueillir des étudiants alors que les effectifs diminuaient ailleurs, l'Université du Québec a même vu ses subventions per capita diminuer de 28,4 % en 10 ans, donc beaucoup plus que dans les autres universités (20,8 %).

Les autres universités vous diront elles-mêmes ce qu'il en est de leur situation. Mon devoir à moi est de vous dire que, pour l'Université du Québec et compte tenu de tout ce que je viens de vous exposer, la situation confine tout simplement à l'impossible.

Selon les données prévisibles, l'année 1998-1999 se terminera pour nous avec un déficit d'opérations d'environ 18 M\$, une hausse de 11 M\$ par rapport à l'année 1997-1998. S'y ajoutent des dépenses exceptionnelles de 34 M\$ (au solde du fonds) destinées à couvrir les coûts des programmes de départ assisté. Incidemment, à propos de ces programmes, on ne sait

peut-être pas assez que les universités sont le seul réseau des secteurs de l'éducation et de la santé pour lequel le Gouvernement n'a pas assumé le financement à long terme de ces programmes pourtant directement inspirés et induits des politiques gouvernementales. Nous entamons d'ailleurs des discussions avec le Ministère à ce sujet.

Le recours au déficit n'est pas dans la culture de l'Université du Québec ; il ne fait pas partie de nos stratégies institutionnelles. Mais, en cela aussi, l'Université du Québec se découvre maintenant comparativement désavantagée. En effet, pendant que d'autres universités recouraient quasi systématiquement au déficit et profitaient de ces ressources supplémentaires disponibles pour financer des développements qui les positionnent aujourd'hui de manière plus intéressante, l'Université du Québec s'étranglait littéralement. Les conseils d'administration des établissements et l'Assemblée des gouverneurs sont maintenant contraints d'approuver des déficits, placés dans la situation de devoir gérer ce qui devient de plus en plus une véritable quadrature du cercle. C'est que le respect des obligations institutionnelles et la mise en oeuvre de notre mission sont devenus inconciliables avec les revenus disponibles et avec les dépenses liées.

Aucun établissement du réseau n'a pourtant baissé les bras. Des coupes, des rationalisations et des réingénieries ont été et seront réalisées. Nos personnels eux-mêmes ont consenti temporairement à des réductions salariales individuelles variant de 2,5 % à 5 %, tout en acceptant des alourdissements de tâches. De plus, les responsables du régime de retraite de l'Université du Québec nous accordent un congé de cotisations. Mais tout cela ne suffit pas. Nous ne voyons tout de même pas comment pouvoir aller davantage en deçà des planchers d'emploi convenus, comment accroître encore notre proportion de chargés de cours ou comment augmenter significativement le nombre d'étudiants par groupe. Tant les responsables de l'administration et des ressources humaines que ceux de l'enseignement et de la recherche s'emploient bien à identifier d'autres moyens d'accroître les revenus, de diminuer les dépenses et de réduire les coûts de dispensation des programmes. Mais, en toute hypothèse, tout le compte ne pourra pas y être.

Mes collègues de l'Assemblée des gouverneurs m'ont explicitement demandé, Madame la Présidente, de vous saisir de cette situation. Tout comme moi, ils sont très inquiets de l'évolution financière de l'Université du Québec : le déficit récurrent prévisible deviendra vite proprement invivable. Et, nous le disons sans hésitation, cet enlèvement n'a rien à voir avec la compétence ou le courage des gestionnaires auxquels le Gouvernement a accordé sa confiance. Cet enlèvement exigera plusieurs années de redressement, qui compromettent déjà la capacité concurrentielle de l'Université, ainsi que nous l'éprouvons durement en matière d'embauche et de rétention. Ce qui est dès lors en cause, c'est le développement normal d'une grande institution née de la volonté sociale et politique du Québec moderne. C'est ce que vous diront aussi mes collègues chefs d'établissement au cours de leur comparution devant vous.

Nous apprécions à leur juste valeur les interventions financières ponctuelles que, à quelques reprises, la Ministre et le Ministère ont faites en faveur de l'Université du Québec. Nous leur en sommes très reconnaissants. J'estime, avec mes collègues, que des redressements plus structurants s'imposent maintenant avec urgence. C'est pour nous un devoir de conscience de vous dire que ça ne va pas du tout et qu'elle est bien commencée, la dégradation du grand service public d'éducation qui avait mis le Québec sur la voie de la modernité. La dégradation, c'est-à-dire la détérioration et l'affaiblissement graduels de notre capacité de fonctionner correctement et de réussir. La pratique des standards continentaux et internationaux est bel est bien déjà affectée. C'est tout notre système d'innovation technologique qui donne ainsi des

signes de fléchissement. Ceux qui fréquentent les indicateurs de système ont des raisons de s'inquiéter de l'évolution des choses. Tous les ingrédients sont même réunis pour des déceptions amères.

Nous avons été aux premières lignes du combat du Québec pour obtenir que les fonds fédéraux destinés au Programme de bourses du millénaire puissent être plutôt dirigés vers le financement de l'enseignement supérieur, y compris vers le système québécois de Prêts et Bourses. Nous avons aussi été pleinement solidaires de l'action de l'Assemblée nationale en cette matière. Mais le programme a tout de même été créé et, même si un arrangement est encore possible et souhaitable entre la Fondation et le Gouvernement du Québec, la rentrée de septembre se déroule sans qu'aucun redressement budgétaire n'ait été opéré. Au contraire, de nouvelles coupures se sont abattues sur nos établissements et compromettent chaque jour davantage leur capacité de réaliser ce qu'on attend d'eux.

Madame la Présidente, il faut immédiatement stopper ce mouvement de dégradation. Et il faut immédiatement réinvestir dans les universités et dans l'ensemble du système d'éducation. Non pas pour financer des actions ciblées et spectaculaires aptes à satisfaire les goûts de visibilité ou les préférences de tel ou tel "bienfaiteur". Il faut plutôt redonner aux établissements les ressources qu'ils n'ont même plus pour leurs actions quotidiennes les plus élémentaires. Plus globalement, il faut refaire de l'éducation une priorité nationale. C'est urgent. Et, dans le cas de l'Université du Québec, c'est même une question de viabilité.

Je vous remercie de votre attention.

§ § §